



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

arts martiaux

Question écrite n° 58471

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la promotion du kung-fu. Autre nom de la boxe chinoise, cette discipline millénaire est pratiquée par des centaines d'adhérents en France. Sa dimension philosophique, basée sur des méthodes d'enseignements spirituels et physiques exigeants, rencontre une adhésion croissante chez les jeunes et les valeurs qu'elle porte - maîtrise de soi, respect de l'autre - pourraient canaliser l'énergie qui induit parfois des comportements violents. Cependant, cette discipline ne fait pas partie des disciplines pratiquées aux jeux Olympiques au même titre que d'autres sports de défense ou de combat. Aussi, il lui demande si elle entend prendre des initiatives afin que le kung-fu puisse devenir un sport de démonstration lors des prochains jeux Olympiques.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58471

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1328